

je suis **tu es**
nous sommes **tous**
migrants



[www.facebook.com / www.tousmigrants.org - tousmigrants@gmail.com](https://www.facebook.com/tousmigrants)

Assemblée générale *Tous Migrants* – 11 novembre 2019

RAPPORT D'ACTIVITÉS

01-01-2018 – 31-10-2019

Sommaire

I. En bref -----	3
I.1 Les actions de sensibilisation-----	3
I.2 Les actions de plaidoyer -----	4
I.3 Les actions juridiques -----	5
I.4 Le partenariat avec le collectif maraude et Médecins du Monde-----	6
I.5 La participation aux réseaux inter-associatifs -----	7
I.6 Le partenariat avec les élus-----	9
I.7 La vie du mouvement -----	9
En guise de conclusion-----	11
II. Dans les détails -----	12
II.1 Principales actions de sensibilisation -----	12
II.1.1 Sensibilisation jeunesse 2018	12
II.1.2 Autres actions de sensibilisation 2018	13
II.1.3 Principales actions de sensibilisation 2019.....	14
II.2 Actions de plaidoyer-----	16
II.2.1 Actions de plaidoyer 2018.....	16
II.2.2 Actions de plaidoyer 2019.....	18
II.3 Actions juridiques-----	20
II.3.1 Principales actions juridiques 2018.....	20
II.3.2 Principales actions juridiques 2019.....	21
II.4 Hébergement temporaire de demandeurs d’asile-----	22
II.5 Partenariat Médecins du Monde / Tous Migrants-----	25

I. En bref

Les activités du mouvement citoyen *Tous Migrants* s'inscrivent toutes, d'une manière ou d'une autre, dans sa **double mission de sensibilisation et de plaidoyer** en faveur du respect des droits fondamentaux des personnes migrantes.

Certaines actions sont axées principalement sur la sensibilisation (actions en direction de la jeunesse...), d'autres sur le plaidoyer (manifestations...), d'autres enfin contribuent à ces deux missions (recueil de témoignages...).

Le positionnement de notre mouvement citoyen est original à plusieurs titres. En effet, ses actions de mobilisation et de sensibilisation s'adressent en premier lieu à la population du territoire, à commencer par celle du Briançonnais, tandis que les efforts de plaidoyer dépassent la dimension géographique : elles s'adressent aux pouvoirs publics aussi bien qu'aux forces de l'ordre, aux élus de France, voire d'Europe. Par ailleurs, *Tous Migrants* ne se donne pas pour mission l'accueil direct : le mouvement s'est créé en 2015 avant l'arrivée significative de personnes migrantes dans le Briançonnais. Par ailleurs, à leur arrivée, un partage des rôles s'est effectué entre les acteurs associatifs, partage fondé sur l'expérience d'autres territoires confrontés avant nous à une problématique semblable, en particulier la vallée de la Roya.

Trois types d'actions nouvelles sont venus élargir notre champ initial d'intervention :

- Contribution en octobre 2017 à l'hébergement des demandeurs d'asile.
- Participation depuis l'hiver 2018-2019 aux maraudes dans le cadre notamment d'un partenariat avec Médecins du Monde.
- Engagement de *Tous Migrants* dans des actions en justice (ou contentieux) pour dénoncer à un autre niveau encore les injustices et porter dans les instances compétentes notre combat pour le respect des droits.

I.1 Les actions de sensibilisation

Des volontaires de *Tous Migrants* animent des actions de sensibilisation :

- auprès de la jeunesse, principalement en milieu scolaire et universitaire, dans le cadre de projets pédagogiques co-construits avec les équipes éducatives : 11 interventions touchant une quinzaine de classes dans 5 établissements en 2018 ; 4 interventions touchant environ 80 jeunes de 4 établissements différents.
- auprès du grand public, en tenant des stands à l'occasion de marchés (une fois par mois) ou d'autres manifestations : 6 en 2018, 15 en 2019 ;
- sur des thèmes déterminés, en proposant des manifestations culturelles (conférences, expositions, spectacles de théâtre, ciné-débats...), et en participant à des débats et à des conférences à l'invitation d'autres organisations : 10 en 2018, 22 en 2019.

Ces actions impliquent une vingtaine de bénévoles et plusieurs personnes exilées. Elles répondent essentiellement à des demandes qui se multiplient, bien au-delà du Briançonnais et à l'étranger. Nous ne parvenons pas toujours à y répondre. De plus en plus souvent, elles

s'inscrivent dans des partenariats qui nourrissent et élargissent les réseaux auxquels nous participons à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

S'il est difficile de quantifier le nombre de participants à ces divers événements, on peut dire que nous avons rencontré plusieurs milliers de personnes de tous âges et de toutes conditions. Ces personnes ont pu échanger, mieux connaître les situations diverses, et devenir à leur tour et à leur manière porte-parole de ce que vivent les exilés et de ce qui se passe dans le Briançonnais.

On trouvera au chapitre II.1 une liste détaillée des principales actions de sensibilisation réalisées depuis début 2018.

I.2 Les actions de plaidoyer

Les actions de plaidoyer combinent généralement plusieurs modalités d'action : communiqués et conférences de presse¹, manifestations publiques, pétitions, lettres ouvertes, tribunes dans un média... Elles sont réalisées aussi souvent que possible en partenariat avec d'autres associations locales et nationales. Parfois, *Tous Migrants* est l'initiateur (Manifestations Tous au col, Grande maraude solidaire...), parfois nous agissons dans le cadre d'un mouvement plus large (États généraux des migrations, Comité de soutien des 3+4+2+... de Briançon, Coordination des actions aux frontières intérieures...).

Si plusieurs centaines d'adhérents et de sympathisants sont impliqués dans la réalisation de ces actions, une petite équipe logistique faisant appel aux personnes disponibles, anticipe leur préparation et coordonne leur déroulement.

Le bilan chiffré est le suivant :

2018 :

- 16 communiqués de presse, dont 7 inter associatifs + 2 conférences de presse dans le cadre du comité de soutien des 3+4 + 1 lettre ouverte au député JG
- 10 manifestations de rue
- 2 soirées de soutien, dans le cadre du comité de soutien aux 3+4
- participation à plusieurs manifestations nationales, notamment une journée nationale des EGM à Paris, le forum social mondial à Mexico.

2019 :

- 13 CP dont 9 inter-asso + 2 tribunes publiée + 3 conf. de presse inter-asso
- 7 manifestations de rue
- 2 soirées de soutien, dans le cadre du comité de soutien
- 1 dépliant maraude « permanent » déjà diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires

¹ Tous les communiqués de presse de l'association sont accessibles et téléchargeables sur le site Internet tousmigrants.org.

- participation à plusieurs journées nationales, notamment un colloque juridique à Bruxelles, le tribunal permanent des peuples à Bruxelles, une journée des réseaux européens à Rome

La liste détaillée des principales actions de plaidoyer est présentée au chapitre II.2.

I.3 Les actions juridiques

Les actions juridiques visent la défense des droits fondamentaux des personnes exilées et des solidaires. Elles concernent la défense des droits collectifs et non l'accès aux droits et l'accompagnement des personnes à titre individuel, sauf cas particulier.

Les exceptions concernent les cas emblématiques susceptibles d'avoir un effet sur les droits collectifs, par exemple au plan de la jurisprudence ou bien en raison de leur dimension symbolique et de son impact sur l'action de plaidoyer.

Ces actions peu visibles ont pris de l'ampleur depuis la montée des violences à la frontière et la multiplication des drames. Elles s'appuient sur une petite équipe en relation avec un réseau de juristes et d'avocats qui s'étoffe au fil des actions et en lien avec les associations nationales partenaires.

Les actions en contentieux visent à mettre en évidence les atteintes aux droits, à dévoiler la responsabilité de l'État dans ces atteintes, à tenter de faire respecter les droits, et, in fine, de les renforcer ou de les améliorer.

Une quinzaine de signalements ont été déposés auprès du procureur de la République de Gap. Deux recours en annulation d'obligation de quitter le territoire français (OQTF) ont été engagées avec succès auprès du tribunal administratif de Marseille. Nous nous sommes constituées partie civile dans deux actions pénales, l'une aux côtés de la sœur de Blessing, l'autre contre le groupuscule suprémaciste Générations Identitaires.

Pour l'instant, l'association se focalise sur les atteintes aux droits à la frontière car il s'agit d'une problématique majeure et caractéristique de notre territoire. L'expérience a rapidement montré la nécessité d'une collaboration entre l'action locale et nationale pour construire des ressources et des actions adaptées.

Le recueil de témoignages est indispensable et illustre cet enjeu. Les témoignages sont à la base de toute action en contentieux. Ils nourrissent également plus largement les actions de plaidoyer en apportant des informations précises sur ce qui se passe à la frontière.

Cette articulation essentielle entre action en justice et plaidoyer est d'autant plus importante que l'action en justice s'inscrit inévitablement dans un temps long que nous ne maîtrisons pas. L'action en justice peut aussi s'accompagner, en matière pénale, des périodes pendant lesquelles les possibilités de communication sont réduites en raison de l'obligation du respect du secret de l'instruction. C'est le cas actuellement dans l'action que nous avons engagée aux côtés de la sœur de Blessing.

Ce centrage de l'action juridique sur les droits collectifs conduit l'association à agir simultanément en direction de nos adhérents et plus largement des bénévoles engagés sur le territoire auprès des personnes exilées.

Les poursuites en direction des bénévoles et les diverses formes de d'intimidation et de répression policières et judiciaires depuis mai 2017 ont conduit également l'équipe juridique à outiller les bénévoles sur ce registre.

Les actions visent ici à capitaliser ce qui peut l'être auprès des associations qui ont plus d'expérience que la nôtre, ainsi qu'à mutualiser ce qui peut l'être. Elles visent ainsi à renforcer nos capacités d'agir en tant qu'acteurs sur un territoire d'hospitalité.

Elles se déclinent sur différents registres complémentaires : l'information, la formation, la réalisation de fiches pratiques, l'organisation de rencontres entre bénévoles pour échanger sur nos pratiques, la mise en relation avec des ressources et des personnes extérieures compétentes : associations spécialisées, avocats...

Ces fiches pratiques sont accessibles et téléchargeables sur notre site Internet tousmigrants.org.

I.4 Le partenariat avec le collectif maraude et Médecins du Monde

Dès l'hiver 2016-2017, les maraudes se sont imposées pour tenter d'éviter des drames et de préserver des vies, tout comme s'imposait mise à l'abri et hospitalité de ces mêmes personnes une fois parvenues dans la vallée.

La plupart des adhérents de notre association se sont impliqués dans ces actions à un degré ou à un autre selon leurs possibilités, ne serait-ce que par leur soutien moral. Notre association a encouragé ces engagements.

La militarisation de la frontière et la répression judiciaire à partir de mai 2017, puis leur nette aggravation un an plus tard après les provocations des « identitaires », ont encore accentué le rôle de soutien de notre association et celui d'autres associations partenaires, jusqu'au niveau le plus large.

Cette aggravation de la pression policière et de la répression a entraîné celle des dangers subis par les personnes exilées. Elle a entraîné l'augmentation des atteintes à la santé et des accidents graves, avec ce terrible bilan de 4 personnes mortes, au moins une personne disparue, trois personnes handicapées à vie, vingt-trois personnes victimes de fractures, une personne sur dix victime de gelures en période hivernale...

Du côté des solidaires, les intimidations concernent désormais au moins une cinquantaine de personnes et une quinzaine d'entre elles ont fait l'objet de poursuites judiciaires.

Cette situation a conduit à la constitution du comité de soutien des « 3+4 de Briançon », dans lequel notre association est fortement impliquée aux côtés d'une vingtaine d'autres associations et collectifs.

Face aux interrogations et aux inquiétudes que ces actions ont pu soulever et soulèvent encore, notre association s'est beaucoup impliquée auprès des bénévoles et plus largement de la population pour favoriser les échanges et apporter des éléments de compréhension sur les enjeux et les risques, pour les personnes exilées et pour les personnes solidaires.

La réalisation du dépliant « Dans nos montagnes le jour - la nuit » et l'organisation de la Grande maraude solidaire du 15 mars 2019 ont concrétisé cette forte implication de notre association pour encourager la participation et la complicité la plus large de la population. L'objectif est de réduire au maximum les risques provoqués par la politique de renvoi systématique des personnes exilées par les forces de l'ordre et par les pratiques de chasses à l'homme qu'elle entraîne.

De son côté, Médecins du Monde s'est engagé dès le début de l'été 2017 aux côtés de Refuges solidaires pour assurer des permanences de soin. L'engagement de MDM aux côtés des acteurs locaux a favorisé les négociations avec l'agence régionale de santé. Elles ont conduit à la mise en place d'une permanence d'accès aux soins de santé à l'hôpital de Briançon.

MDM a également contribué à légitimer les actions des maraudeurs qui, loin de favoriser un pseudo « appel d'air », selon le pernicieux vocable complaisamment rabâché par les autorités, permettent de sauver des vies et de réduire les atteintes à la santé des personnes exilées. Le 10 janvier 2019, MDM publiait un communiqué affirmant son soutien « au sauvetage des personnes en danger en zone frontrière, leur accueil et leur mise à l'abri ».

Par un concours de circonstances, MDM a organisé une "journée santé" le 8 février 2019, soit le lendemain de la mort de Tamimou. Selon les données collectées par Médecins du Monde à l'occasion de ses missions à Briançon, un tiers des personnes accueillies serait affecté par un problème de santé. Pour la moitié d'entre elles, ces problèmes, ou une partie d'entre eux, sont directement liés au passage par la montagne.

Même si nous sommes tous pleinement conscients des causes politiques de ces souffrances et de ces drames supplémentaires infligés aux personnes exilées, nous avons réfléchi ensemble à la manière de renforcer notre capacité d'agir. C'est ainsi qu'est née l'idée d'une unité mobile de santé, à l'appui des maraudes existantes, afin de porter assistance aux personnes exilées qui franchissent la frontière alpine dans des conditions particulièrement dangereuses.

Une première expérimentation s'est déroulée en mai, après présentation par MDM à l'ensemble des acteurs, y compris institutionnels : préfecture, ARS, hôpital, pompiers, secours en montagne. L'équipe est composée d'un médecin membre de MDM et d'un maraudeur membre de *Tous Migrants* conduisant le véhicule. L'unité mobile a pris en charge 28 personnes à l'occasion de 15 sorties, dont 17 présentaient au moins un symptôme clinique avec plainte. Parmi elles, 10 nécessitaient une prise en charge médicale spécifique, dont 5 avec des signes visibles de détresse.

Cette expérimentation a fait l'objet d'un bilan et d'un communiqué de presse conjoint publié le 11 juillet 2019. Ce bilan confirme la nécessité des maraudes durant l'hiver et de leur soutien. Il a établi la pertinence d'une prise en charge médicale rapprochée et nous avons donc décidé de renouveler cette initiative à l'approche de l'hiver.

I.5 La participation aux réseaux inter-associatifs

Les associations, les collectifs et les bénévoles du Briançonnais font la connaissance de nombreux autres associations, collectifs et bénévoles qui viennent apporter leur aide ou nous invitent à échanger avec eux. De même, des élus locaux se fédèrent, par exemple au sein de

l'Association des Villes et Territoires accueillants (ANVITA). Nous savons que nous devons agir ensemble pour changer les politiques migratoires.

Voici les principaux réseaux avec lesquels nous agissons :

Projet territorial d'hospitalité du Briançonnais. Ce réseau local ouvert vise à associer tous les acteurs de l'hospitalité du Briançonnais sur la base d'un diagnostic et d'un projet territorial partagés. Ce projet s'appuie sur la dynamique nouvelle créée par l'arrivée des personnes exilées. Mais elle s'inscrit dans une trajectoire plus ancienne où les questions d'hospitalité, d'accueil et de relations avec d'autres territoires ont toujours eu une place essentielle. Des travaux préparatoires ont été faits, suivis de deux journées de travail inter associatif (28/06 et 30/08). Tous Migrants a participé à la genèse du projet et fait partie de la plateforme de coordination.

Réseau des acteurs locaux et régionaux impliqués dans l'accueil des exilés au-delà du Briançonnais. Pour faire face aux nouveaux obstacles dressés sur les parcours des exilés par les autorités, nous avons été conduits très vite à créer des liens étroits avec les associations engagées dans le sud des Hautes-Alpes ainsi qu'à l'échelle régionale.

La marche pour le droit d'asile qui s'est déroulée en juin 2017 de Briançon à Gap a représenté un moment essentiel dans la construction de ces liens qui ne cessent depuis de s'enrichir. Il est important de noter que ces liens concernent aussi bien les accueillants que les accueillis et que ces relations évoluent au fil du temps vers des formes sociales plus ordinaires et contribuent à l'enrichissement socioculturel de nos territoires.

CAFFIM-CAFI. La Cafî regroupe 5 associations nationales (Amnesty international, La Cimade, Médecins du monde, Médecins sans frontières et le Secours catholique - Caritas France), avec le soutien de l'Anafé. Elles se sont engagées à soutenir les acteurs locaux aux frontières françaises, à la suite notamment du SOS que nous leur avons adressé dès l'été 2017.

De nombreuses actions réalisées par *Tous Migrants* ont bénéficié du soutien de ces associations. Selon leur objet, elles ont également bénéficié du soutien d'autres associations nationales comme le GISTI, Emmaüs, la Ligue des Droits de l'Homme. Dans ce cadre, plusieurs actions d'observation ont été menées à la frontière avec l'appui de l'Anafé. L'action du 4 décembre prochain s'inscrit dans ce cadre.

États généraux des migrations. *Tous Migrants* a participé au lancement du processus des États généraux à l'automne 2017. Notre association participe depuis aux rencontres et aux travaux réalisés (publication d'un double cahier des faits inacceptables et des alternatives), ainsi qu'aux actions de plaidoyer (interpellations des élus, campagne de presse...). Ce réseau permet d'inscrire notre action dans une démarche commune à l'échelle nationale et européenne, là où se déterminent les politiques que nous voulons faire changer.

Comité de soutien des 3+4+2+... Le comité regroupe une vingtaine d'organisations (associations, syndicats et partis politiques), principalement du département des Hautes-Alpes. Ce comité s'est constitué à la suite des poursuites judiciaires engagées par le procureur contre des solidaires, principalement au motif du délit d'aide à l'entrée de personnes étrangères en situation irrégulière. *Tous Migrants* participe aux réunions, à la préparation et à la réalisation des actions du comité : concert de soutien le 7/11/18, manifestation les 8/11/18 et 13/12/18 ; manifestations liées à la remise du Prix Alpes ouvertes le 23/04/19 ; Grand appel d'air le

22/06/19 ; rassemblements lors des procès des 2 et 24/10/19 devant la cour d'appel de Grenoble ; communiqués et conférences de presse...

L.A. Coalition. Composée par une quinzaine d'associations, dont *Tous Migrants*, L.A. Coalition a comme objectif de promouvoir et de défendre les droits de la société civile ainsi que de proposer des stratégies de riposte contre les répressions politiques, financières, judiciaires et policières subies par le secteur associatif. Les réunions se tiennent à Paris.

Retrouver du souffle face à la dérive autoritaire et judiciaire de l'État. Ce collectif national vise à faire se rencontrer les différentes composantes du mouvement social confrontées à la dérive autoritaire de l'État et à la répression policière et judiciaire. Il s'agit de réfléchir ensemble afin de nous soutenir mutuellement pour mieux contrer cette dérive autoritaire.

I.6 Le partenariat avec les élus

Le partenariat avec les élus du Briançonnais, puis au-delà, s'est engagé dès l'arrivée des personnes exilées dans le cadre des CAO puis par la montagne. Ce partenariat a contribué à plusieurs engagements importants de la part des élus.

- La Ville de Briançon a mis notamment à disposition la conciergerie du cimetière Vauban pour l'hébergement des personnes en demande d'asile (cf.II.6) ainsi qu'un local de stockage de matériel (bâtiment préfabriqué derrière le Refuge solidaire). Elle a effectué deux parades républicains et a créé l'association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA), dont le maire de Briançon, Monsieur Gérard Fromm, est membre fondateur.
- La communauté de commune de Briançon a mis à disposition et attribué le bâtiment où l'association Refuges solidaires assure l'accueil d'urgence des personnes exilées.
- Plusieurs autres villes du département ont accueilli des manifestations organisées par Tous Migrants ou avec notre participation, par exemple : Névache (manifestations au col de l'Echelle, Montgenèvre (« Grande Maraude Solidaire », « manif enchantée »...), Saint Martin de Queyrières où l'AG sera accueillie pour la seconde fois, Guillestre (concert de soutien aux 3+4+2+... de Briançon), La Roche de Rame (Grand appel d'air organisé par le comité de soutien aux 3+4+2+... de Briançon).
- Des élus régionaux et européens, en 2018 puis en 2019, ont effectué une visite des locaux de la PAF et ont dénoncé les entraves aux droits qui s'y déroulent.
- Le soutien d'un nombre croissant d'élus se manifeste lors des actions (manifestations, appels à signature...) que nous organisons directement ou dans un cadre plus large comme les États généraux des migrations, ou le comité de soutien aux 3+4+2+... de Briançon.

I.7 La vie du mouvement

Les activités publiques de notre mouvement citoyen reposent sur un fonctionnement interne qui ambitionne d'être le plus horizontal et le plus participatif possible. Lorsque la décision a été prise, fin 2016, de se constituer en association, notre volonté était de poursuivre la dynamique engagée en tant que mouvement citoyen. Cette volonté, transcrite dans nos statuts, est plus que jamais présente.

L'expérience a montré que, d'une manière générale, nous parvenons bien à donner à nos manifestations publiques ces dimensions humaines qui nous tiennent à cœur. Comment pourrions-nous agir pour un monde plus solidaire plus fraternel sans faire vivre entre nous ces principes de solidarité et de fraternité ! Ainsi, ces manifestations sont-elles à la fois des actions de plaidoyer et des temps forts de la vie de l'association grâce aux nombreux échanges qui s'y réalisent.

La communication publique au sujet de nos activités et plus généralement de la situation dans le Briançonnais est appréciée, qu'il s'agisse de notre page Facebook suivie par plus de 10.000 personnes, de notre site Internet ou de la lettre d'information diffusée à près de 3.000 personnes.

Il peut être plus difficile de préserver cette dynamique dans le travail logistique en amont de la réalisation des actions, dans le fonctionnement matériel, et dans l'animation de la vie du mouvement au quotidien.

Le Conseil d'administration et les différentes équipes n'ont pas encore trouvé un mode de fonctionnement suffisamment adapté pour intégrer la disponibilité nécessairement variable des bénévoles.

La circulation des informations au sein de notre mouvement se heurte à différentes limites, depuis la saturation des boîtes mails, jusqu'à l'absence de local, en passant par le faible usage des outils de travail collaboratif.

Enfin, il est important de signaler que chaque équipe est confrontée à des sollicitations auxquelles elle ne parvient pas à répondre, ainsi qu'à des actions qu'elle souhaite engager sans parvenir toujours à le faire.

Il importe donc de toucher et d'impliquer toujours plus de personnes. C'est d'autant plus important que notre mouvement citoyen a pour ambition de mobiliser toute la population pour que notre territoire devienne une terre d'hospitalité exemplaire. Cela signifie que nous devons pouvoir permettre à des gens différents, aux disponibilités également différentes mais aussi variables, de trouver toute leur place dans un esprit le plus coopératif possible. Cela pose la question des ressources, des outils et des processus à mettre en place pour permettre un tel fonctionnement.

Depuis 2018, des stagiaires de l'enseignement supérieur viennent nous aider sur des périodes de quelques semaines à quelques mois. Cette aide est très précieuse car chaque stagiaire élabore un travail qui débouche sur un rapport que nous pouvons utiliser ensuite dans la durée, par exemple sous la forme d'une analyse de notre fonctionnement, ou encore en recueillant des témoignages et des données qui alimentent notre mission de plaidoyer. Ces travaux nous ont été fort utiles pour partager un diagnostic de notre fonctionnement et de ses limites, mais aussi pour imaginer des pistes et tracer des perspectives.

Grâce à l'aide d'un « accompagnateur bienveillant », rompu aux enjeux d'intelligence collective et de gouvernance partagée, nous y avons réfléchi de manière approfondie à l'occasion d'un récent séminaire interne, dont les fruits ont largement contribué à la préparation de cette assemblée générale. Nous avons considéré que celle-ci devait être un moment privilégié d'échange et de propositions pour imaginer des modes de fonctionnement encore plus ouverts et plus coopératifs.

En guise de conclusion

Beaucoup de choses ont évolué depuis 2015 dans le Briançonnais et plus largement dans les Hautes-Alpes grâce à l'arrivée des personnes exilées qui, d'une certaine manière, en frappant à notre porte, nous conduisent à nous comporter autrement, à nous rapprocher les uns des autres, à mobiliser des ressources insoupçonnées en nous et entre nous, à tisser des liens avec des voisins plus ou moins proches mais souvent inconnus, à nous rapprocher d'autres territoires confrontés à des expériences similaires.

Beaucoup d'idées préconçues ont été remises en cause. Nous avons beaucoup appris. En premier lieu, nous avons été mis face à l'ignorance des conditions de vie réelles des exilés dans leurs pays, ainsi que des multiples motifs et circonstances qui ont pu les conduire à prendre la route de l'exil. Nous ignorions plus encore les difficultés effroyables qu'ils ont dû affronter. Mais surtout, nous avons découvert à quel point nos sociétés étaient impliquées dans la fabrique de la violence qui leur est faite à toutes les étapes de leurs parcours, depuis les causes à l'origine de leur exil jusqu'aux obstacles érigés à l'entrée de l'Europe, puis dans nos montagnes frontalières, puis dans nos villes...

Nous avons découvert à quel point la fameuse phrase de Michel Rocard est tordue, quelle qu'en soit les variantes². Nous avons découvert que ce n'est pas la misère que nous accueillons. Les personnes que nous accueillons, que nous apprenons à découvrir, font preuve au contraire d'une grande richesse humaine. Nous découvrons a contrario que nos lois, et surtout la manière dont les gouvernants les font appliquer, rendent la vie infernale aux personnes exilées. Ce sont ces politiques qui leur « font la misère », d'abord pour tenter de les repousser hors de nos frontières, ensuite pour les rendre « indésirables », enfin pour s'en servir comme boucs émissaires pour masquer au pire leurs turpitudes, au mieux leur incapacité à faire face aux enjeux sociaux et environnementaux de notre temps.

Ces découvertes ne sont pas réjouissantes, mais elles ont renforcé notre détermination à changer le cours des choses dont une large part incombe à notre propre pays et à ses dirigeants. Notre détermination est aussi encouragée par ces valeurs d'humanité qui nous inspirent et parce que leur mise en pratique enrichit notre territoire et nos relations, qu'elle nous enrichit nous-même.

Nous parlons bien entendu de richesses humaines. Il faut bien le préciser à l'attention de certains politiciens et même de certains magistrats qui considèrent que nous sommes « une bande organisée » dont les objectifs ne seraient pas exclusivement humanitaires et qui par conséquent peuvent être poursuivis au même titre que des trafiquants d'êtres humains. Ils mobilisent pour cela l'article L.622.1 et suivants du CESEDA directement issus de l'article 4 du décret loi du 2 mai 1938 sur la police des étrangers du gouvernement Daladier. Que se passait-il donc en 1938 et à quoi pouvait bien servir cette réglementation qui prétendait mettre un terme au « laxisme » du précédent gouvernement du « front populaire » ?

Nous sommes aux avant-postes pour constater les effets désastreux du durcissement incessant des politiques à l'égard des personnes exilées, mais aussi des différentes formes d'intimidation des citoyens. Nous devons par conséquent adapter nos moyens de mobilisation.

² https://fr.wikipedia.org/wiki/La_France_ne_peut_pas_accueillir_toute_la_misère du monde...

Au sein des différentes équipes et du conseil d'administration, nous avons pu identifier différentes pistes qui pourraient nous permettre d'aller de l'avant, tout en renforçant notre crédibilité et notre motivation. Ces pistes pourront être explorées lors de nos débats au cours de notre assemblée générale, notamment les suivantes :

- un mode de fonctionnement plus horizontal privilégiant le travail coopératif et l'intelligence collective, tant au niveau de chaque équipe que de leur coordination et des actions mobilisant l'ensemble du mouvement ;
- une évolution en conséquence du fonctionnement des équipes, autonomes dans leur domaine d'attribution, et du conseil d'administration qui deviendrait une instance de coordination où les équipes seraient représentées. Le principe de subsidiarité permettant de définir le lieu pertinent de décision selon les questions à traiter ;
- des temps de recul et d'analyse de nos pratiques, en lien avec les situations de violence et de souffrance auxquelles nous sommes confrontés, et plus simplement parce que nous sommes en permanence confrontés à la complexité des rapports humains ;
- un appel à des ressources extérieures de manière plus conséquente et plus pérenne pour mieux favoriser et soutenir l'action des bénévoles ;
- le renforcement de nos ressources et de nos outils, avec, pourquoi pas, la mise en place de ressources humaines permanentes et de ressources technologiques pour gagner en efficacité dans la coordination, la communication interne et le travail collaboratif ;
- une approche plus réfléchie de notre implication croissante dans les réseaux de partenaires aux différentes échelles locales, régionales, nationales et internationales, de manière à mieux cibler notre contribution et à mieux mutualiser les apports réciproques au sein de ces réseaux, ainsi qu'au sein de notre mouvement ;
- la mise en place d'une instance garante du positionnement de notre mouvement, dont la composition pourrait inclure des personnes ayant fait la preuve de leur engagement en faveur des droits fondamentaux et dotées d'une forte légitimité.

II. Dans les détails

II.1 Principales actions de sensibilisation

II.1.1 Sensibilisation jeunesse 2018

Les actions sont menées à la demande des enseignants, documentalistes, animateurs, élèves, en partenariat avec l'équipe éducative.

École primaire Mi-Chaussée

Avec les parents des enfants originaires d'autres pays (avis défavorable de l'IA sur la venue d'exilés extérieurs à l'école) 26 juin. 2 classes CP/ CE1 et ULISS. Film « Sur les chemins de l'école », fabrication de pâtisseries, saynètes, chants, goûter en commun.

Collège de l'Argentière

Sur la base du livre de Rozenn le Berre « *De rêves et de papiers* ». Classe de 5^e, surveillants, professeurs. 8 Février et 4 Mars : Jeu Cimade, échanges avec 10 exilés. 10 avril : repas africain/tournoi de foot.

Collège Vauban

Avec l'animatrice Service civique. 16 Février : atelier entre 12 et 14h. 20 élèves. Échanges sur la base de questions préparées en amont.

Lycée d'altitude

Classe de terminale L , organisé par une élève. 14 mars : sélection de livres à lire. Préparation des questions. Environ 25 élèves.

Avec une professeur d'histoire géographique. 28 et 30 mars : une classe de terminale et trois de seconde.

Classe de 1^e, débat sur le délit de solidarité (à partir de la thématique de la Résistance).

Collège des Garcins

Avec la documentaliste, 27 et 29 mars : jeu Cimade. 2 classes de 4^e.

Club Presse. 22 février : 7 élèves ont créé un article pour le journal du collège et ont posés leurs questions.

II.1.2 Autres actions de sensibilisation 2018

Stands au marché : tous les 1^{ers} mercredis du mois, information, échanges avec les chalands et les Briançonnais, vente de livres, adhésions à *Tous Migrants*, informations sur les événements à venir.

Réécriture du Jeu Cimade pour l'adapter à la situation réelle dans le Briançonnais.

Février : centre de vacances à St Chaffrey et Ligue pour l'éducation. Projections et débat avec des Bretons.

04/06 : participation au Festival Alimenterre. Soirée « Quitter son pays ? Un exemple d'accapement des terres ».

14/06 : débat et performance du dessinateur Baudoin à la Muse Gueule puis au Centre d'art contemporain, pour présenter son ouvrage « Humains, la Roya est un fleuve ».

16/06 : à Serres (Hautes Alpes), le « *rafiocyclé* » portant les couleurs d'Hospitalité sans frontières (collectif des associations haut alpines de solidarité avec les migrants) et de SOS Alpes Solidaires, gagne le prix coup de cœur du jury.

17/06 : participation au débat organisé à Bardonecchia par Forum per cambiare l'ordine delle cose, mouvement citoyen prônant la réforme du système d'asile en Europe (principes de base : l'accueil, la solidarité et la libre circulation des personnes), en présence des maires des communes limitrophes, d'eurodéputés et de mouvements associatifs militants et d'une centaine de personnes venues de Turin, de Milan et du sud de l'Italie. À l'issue du débat, un manifeste de propositions a été validé par les membres du Forum pour être envoyé aux institutions européennes.

18/06 : participation de *Tous Migrants* au débat public organisé à Briançon par le Parlement européen sur la thématique « Réfugiés : comment protéger durablement », en présence des maires de Briançon, Bardonecchia et Modane, de la co-présidente de *Tous Migrants* et de deux eurodéputés (Sylvie Guillaume et Laura Ferrera) et de 250 personnes environ.

Juillet : Stand *Tous Migrants* au Mondial d'escalade.

17/08 : stand au Salon du livre de L'Argentière. Présentation des livres « *Recueil au cœur de l'errance* » (SOS Méditerranée) et « *Sur les routes africaines de l'Eldorado européen* » avec la présence de Seigneur Essono, écrivain.

08/09 : présence au Forum des associations.

28/08 : atelier d'échanges *Tous Migrants* à la MJC.

06/10 : participation aux 3^{es} rencontres « Montagnes partagées » organisées à Lyon par l'association 82-4000. Stand, débat et animation *Tous Migrants*.

15/11 : animation d'un débat à Berlin à l'invitation du collectif Babylonia.

26/11 : projection du film « Libre », en partenariat avec l'association Les Toiles Filantes. Débat avec Cédric Herrou.

Décembre 2018 à janvier 2019 : exposition sur les Droits de l'Homme à partir de situations d'exilés.

15 et 16/12 : dans le cadre de la journée mondiale des migrants, spectacle « Gibraltar » à la MJC. Débat avec les acteurs. Exposition sur le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en partenariat avec la MJC du Briançonnais.

8 et 9/12 : festival international du film de montagne et d'aventure d'Autrans (Isère). Stand *Tous Migrants* (exilés et solidaires), discussion publique après la projection du film « Libre », avec des collectifs et citoyens du Vercors.

II.1.3 Principales actions de sensibilisation 2019

Stand sur le marché du mercredi à Briançon une fois par mois.

04/01 : au Chapoul Café. Soirée lecture et projection montage « De l'autre côté » BD, stand de *Tous Migrants*.

25/01 : Intervention dans le cadre du séminaire « Paroles d'acteurs » du Master 1 GTDM, Pôle universitaire de Gap, et du thème « Frontières enneigées, migrations à risque ».

28/02 : départ du Bonhomme de neige à la mer depuis Briançon.

07/03 : ciné-débat sur le rôle des journalistes en zone de conflits, avec la participation de Raphaël Kraft, en partenariat avec les Toiles Filantes.

30/03 : avant-première du film « Déplacer les montagnes » (DLM) réalisé par Isabelle Mahenc et Laetitia Cuvelier, à L'EDEN-Studio à Briançon.

8/04 : projection du film DLM au Musée de Grenoble. Stand et intervention de *Tous Migrants*.

13/04 : La Grave Meije Télémark, projection DLM, stand et intervention de *Tous Migrants*.

23/04 : remise du Prix Alpes ouvertes aux 3+4 de Briançon à Montgenèvre.

29/04 : Projection DLM. Maison du tourisme Grenoble, Intervention de *Tous Migrants*.

30/04 : participation à l'étape briançonnaise de la marche relais de la solidarité de Ventimille à Calais.

03/05 : Interventions auprès des classes de seconde du lycée de La Ciotat avec 5 enseignants.

03/05 : soirée débat public à La Ciotat (50 participants).

11/05 : intervention sur la situation dans le Briançonnais lors de la journée nationale contre la répression, à la Bourse du Travail à Paris (250 participants).

16/05 : manifestation en hommage à Blessing à La Vachette.

19/05 : festival « Résistants d'hier et d'aujourd'hui », Thorens Glières, projection du film DLM, débat et stand *Tous Migrants*.

21/05 : projection DLM à Veynes, débat avec des représentants de *Tous Migrants*.

22 au 25/05 : festival « Retours du monde » à Pont du Fossé, présentation du court métrage « De l'autre côté » et stand *Tous Migrants*.

30/05 : hommage à « Alpha » au cimetière des Alberts.

15/06 : projection DLM à Gap, débat avec des représentants de *Tous Migrants*.

18/06 : intervention à une table ronde organisée par l'IFRI sur l'accueil des exilés à Paris (200 participants).

22/06 : stand *Tous Migrants*, exposition de "pancartes témoignages", projection DLM et « Je ne sais pas où je serai demain » au Grand Appel d'Air organisé par le comité de soutien des 3+4+3... à la Roche de Rame.

29 et 30/06 : stand *Tous Migrants*, émission de radio en public et projection DLM lors des Rencontres de la Haute Romanche.

Été 2018 : exposition hors les murs « Un an à Calais », de Lou Blaster, au parc de la Chappe à Briançon.

10/07 : intervention auprès d'un groupe de jeunes de la région de Bruxelles (jeu de la Cima et échanges).

18 au 21/07 : stand TM + intervention lors du Festival des Passeurs d'Humanité dans la Vallée de la Roya + projection DLM à Sospel

23/07 : stand TM lors de la journée du livre à Vallouise

Aout Sept : Infos sur TM et expo TM sur les droits de l'homme salle de restauration à l'Auberge de jeunesse de Serre Chevalier .

15 et 16/08 : stand au salon du livre de l'Argentière en partie avec Anne Moutte et Pierre Laurendeau (auteur-e-s). Petite expo sur les droits de l'homme.

17/08 : Hommage à Bernard Liger à Névache

20/08 : Soirée de rencontre TM-Refuges Solidaires-Maraudes-Chez Marcel avec les chorales en lutte

26/08 : ciné-débat au CCAS Projection du film « Au pied du mur », de Peggy Bruguère et James Keogh. Table d'info TM. Avec Benoit Ducos Echanges intéressants, notamment avec des tunisiens en vacances.

31/08 : projection et second prix pour la vidéo-BD « De l'autre coté », festival films courts coté sud, La Seyne sur Mer.

11/09 : Intervention à Bilbao de TM pour Ongi Etorri : accueil et criminalisation

27/09 : Projection DLM à Rambaud (Gap) dans le cadre de la fête des Alpterantives, débat en présence de représentants de Tous Migrants

3/10 : Intervention *Tous Migrants*, table-ronde : « Développer les relations société civile-autorités locales », Alliance, ANVITA, Paris.

4/10 : Interventions de *Tous Migrants* au Festival international de la géographie de Saint-Dié les Vosges. « L'accueil dans l'exil ».

7/10 : conférence de presse aux États généraux des migrations, Paris.

24/10 : stand *Tous Migrants* devant le tribunal de Grenoble dans le cadre de la manifestation de soutien à Pierre Mumber.

II.2 Actions de plaidoyer

II.2.1 Actions de plaidoyer 2018

13/02 : Lettre ouverte au député Joël GIRAUD.

12/03 : Communiqué de presse : « La naissance d'un enfant ne saurait souffrir aucun obstacle. L'État doit répondre de l'inhumanité qu'occasionne sa politique anti-migrants ».

14/03 : Manifestation devant la PAF à Montgenèvre.

10/04 : Manifestation/occupation de la gare SNCF de Briançon.

15/04 : Communiqué de presse après l'AG de *Tous Migrants*, présentation des 3 motions votées.

23/04 : Communiqué de presse : « Le droit d'asile en danger. Contre la loi asile et immigration, contre la militarisation des frontières, résistons à bras ouverts ».

28/04 : Marche de l'hospitalité à Gap à l'appel d'une vingtaine d'organisations dont *Tous Migrants*.

30/04 : Début de la marche Vintimille – Douvres.

02/05 : Conférence de presse en soutien aux "3 de Briançon", appel d'Erri de Luca, constitution du comité de soutien.

04/05 : Manifestation d'Emmaüs / Article 13 à Montgenèvre, avec *Tous Migrants*, Refuges solidaires et d'autres associations.

05/05 : Attribution du prix COSPE à Benoît Ducos et à tous les solidaires hauts-alpins, diffusion de la déclaration de Benoît sur la page Facebook de *Tous Migrants*.

14/05 : Communiqué de presse après la mort de Blessing pour dénoncer la responsabilité de l'État et exiger la vérité et le respect des droits des exilés.

16/05 : Manifestation en hommage à Blessing à la Vachette, lecture par Monique Huot-Marchand d'un "poème à Blessing et à sa famille" et par Benoît Ducos d'une lettre aux forces de l'ordre.

22/05 : Communiqué de presse : « Mamadou, Blessing, deux morts en 10 jours à la frontière franco-italienne, protégeons les humains, pas les frontières ».

27/05 : Manifestation des États généraux des Migrations, place de la République à Paris, prise de parole publique de Stéphanie Besson pour *Tous Migrants*.

30/05 : Participation à la première soirée de soutien du comité de soutien des "3 de Briançon" à la Roche de Rame.

08/06 : Cérémonie laïque et inter-religieuse en mémoire de Blessing à l'église Ste Catherine de Briançon puis au cimetière de Prelles.

16/06 : Manifestation à la Vachette « Assez de morts ».

20/06 : Communiqué de presse à l'occasion de la journée mondiale des étrangers, campagne de cartes postales adressées au président de la république et à la préfète des Hautes-Alpes : « Protégeons les vies, pas les frontières ».

06/07 : Communiqué de presse commun avec les associations regroupées dans le Collectif délinquants solidaires, dont *Tous Migrants* : « La fraternité ne doit pas avoir de frontières », après la décision du Conseil constitutionnel relatif au principe de fraternité.

14/07 : Communiqué inter associatif pour un appel à rassemblement devant la gendarmerie de Briançon pour protester contre la mise en garde en vue de 4 solidaires dont 2 responsables de notre association.

17/07 : Manifestation à Briançon à la suite du placement en garde à vue de 4 maraudeurs dont 2 responsables de *Tous Migrants*.

25/08 : Manifestation au col de l'Échelle avec la Fanfare invisible.

06/10 : Manifestation de soutien à SOS Méditerranée à Briançon.

16/10 : Communiqué de presse inter associatif pour dénoncer les atteintes aux droits à la frontière après les journées d'observation des 12 et 13/10.

30/10 : Conférence de presse organisée par *Tous Migrants* et le comité de soutien aux désormais "3+4 de Briançon" à Gap.

02 au 05/11 : Participation au Forum social mondial à Mexico à l'invitation du CCFD-Terre Solidaire.

07/11 : Communiqué de presse pour appeler aux soutiens des solidaires poursuivis et des personnes en exil ;

07/11 : Soirée-concerts de soutien aux solidaires et aux exilés à Guillestre, stand *Tous Migrants*, environ 1200 participants.

08/11 : Manifestation de soutien devant le tribunal de Gap à l'occasion du procès des "3+4 de Briançon", environ 1500 manifestants. Probablement la plus importante manifestation à Gap depuis longtemps. La pétition lancée par le comité de soutien récolte alors plus de 50 000 signatures...

09/11 : Communiqué de presse inter associatif Anafé, Comité de soutien aux "3+4 de Briançon", Gisti et La Cimade.

05/12 : Alerte presse inter-associative : « À Briançon, l'urgence de sauver des vies », à l'appel des associations Amnesty International, L'Anafé, La Cimade, Médecins du Monde, Médecins sans frontières, Secours Catholique Caritas France et *Tous Migrants*.

13/12 : Communiqué inter associatif : « Les 7 de Briançon lourdement condamné-e-s par le tribunal de Gap », signé par le Communiqué du comité de soutien aux 3+4, le GISTI, l'Anafé et la Cimade.

18/12 : Alerte relayée par Basta Mag « Frontière franco-italienne à Briançon : nouvelles arrestations de maraudeurs solidaires », signée par des centaines d'associations, collectifs et personnalités.

II.2.2 Actions de plaidoyer 2019

08/01 : Communiqué de presse du comité de soutien aux "3+4 de Briançon" : « Appel à une journée nationale contre les violences policières en bande organisée », à l'occasion du procès de Kevin et Pierre Mumber devant le tribunal de Gap.

10/01 : Manifestation à Gap pour le procès de Kevin, Pierre et Marie.

14/01 : Communiqué de presse commun *Tous Migrants* & La Cimade : « Après le verdict scandaleux du 13 décembre 2018 à l'encontre des "3+4 de Briançon", *Tous Migrants* et la Cimade Sud-Est s'alarment du déni de justice inacceptable et des nouvelles condamnations infligées à 3 autres montagnard·e·s solidaires ».

26/01 : Maraude syndicale à Montgenèvre.

08/02 : Journée Santé MDM à Briançon.

08/02 : Alerte santé inter associative : « Hautes-Alpes : un nouveau décès, conséquence tragique des politiques migratoires », signée par Amnesty, La Cimade, Médecins du Monde, Médecins sans frontières, Secours catholique Caritas France, l'Anafé et *Tous Migrants*.

09/02 : Manifestation à Briançon en hommage à Tamimou, mort d'épuisement et d'hypothermie au bord de la route nationale entre Montgenèvre et Briançon le 7 février.

22/02 : Présentation du rapport Anafé à la MJC du Briançonnais.

02/03 : Rencontre citoyenne organisée par la MJC-Cs sur les besoins socioculturels du territoire.

04/03 : Action EELV à la frontière, rencontre des élus.

07/03 : Ciné-débat à l'Eden-studio avec Raphael Kraft.

15/03 : Grande maraude solidaire à l'appel de *Tous Migrants* avec le soutien des associations nationales regroupées dans la Caffim, au moins 500 participants.

16/03 : Journée CAFIM.

29/03 : Participation au colloque organisé par Progress Lawyers Network à l'Université St Louis à Bruxelles, sur le thème : « Politique des poursuites ou poursuites politiques, l'exemple du trafic d'êtres humains ».

10/04 : Participation à la session du Tribunal Permanent des Peuples à Bruxelles.

16/04 : Animation d'une formation-action auprès des exilés demandeurs d'asile et des accompagnants bénévoles, avec la Mapemonde, MJC-Cs du Briançonnais.

17/04 : Participation au réseau européen, réunion à Rome.

Avril : Renforcement du réseau européen, rédaction des 12 engagements pour les futurs députés européens avec EGM.

02/05 : Signature de la convention de partenariat entre Médecins du Monde et *Tous Migrants* sur l'expérimentation de la mise en place d'une unité mobile de santé auprès des personnes exilées et des maraudeurs.

03/05 : Attribution du prix SAT 2019 à *Tous Migrants* à Trente (Italie).

25/05 : Participation à la mobilisation européenne « Stop Dublin » : campagne de flyers et pique-nique solidaire au Champ de Mars à Briançon.

28/05 : Bilan MDM-TM maraude.s

03/06 : Communiqué de presse à la suite de la convocation de responsables de Génération identitaire au tribunal correctionnel de Gap.

5/06 : Journée Cimade sur l'asile et Dublin à Aix-en-Provence.

15/06 : Tribune proposée par *Tous Migrants* aux médias, « Dans les montagnes, vouloir sauver des vies est un délit », à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés et du Grand appel d'air organisé par le comité de soutien aux "3+4+..." de Briançon.

22/06 : Grand appel d'air, journée d'action du comité de soutien des "3+4+2+..."

01/07 : Journée de travail « Plaidoyer migrations » avec VoxPublic à Paris.

11/07 : Procès de Génération Identitaire à Gap à l'occasion duquel TM s'est constitué partie civile (plaidoirie de Maeva Binimélys, CP, interviews).

11/07 : Communiqué de presse commun MDM-TM : « Briançon : Médecins du Monde en soutien aux maraudeurs qui portent assistance aux personnes exilées » présentant le bilan de l'expérience d'unité mobile effectuée au cours du mois de mai.

16/07 : Communiqué de presse inter associatif à l'initiative de la Cafi : « Nos associations saisissent des instances au niveau national et international pour que cessent les atteintes aux droits à la frontière franco-italienne », signée par une vingtaine d'organisations dont *Tous Migrants*.

23/08 : « Manif enchantée » à Montgenèvre avec les chorales en lutte (200 manifestants).

5/09 : Participation à la conférence de presse à Gap pour la sortie du Rapport Human Rights Watch sur le traitement des mineurs non accompagnés dans les Hautes-Alpes.

25/09 : Action nationale avec les associations regroupées dans le cadre des États généraux des Migrations : production d'un vade-mecum et interpellation des 577 députés et 326 sénateurs avant le débat parlementaire sur l'immigration.

02/10 : Manifestation à Grenoble en soutien à Kevin à l'appel du comité de soutien des "3+4+2+...".

24/10 : Appel de Pierre, manif de soutien à Grenoble à l'appel du comité de soutien des "3+4+2+...", stand *Tous Migrants*, conférence de presse.

04/12 : Action nationale Briançon / Calais / Hendaye / Menton : « Frontières = zone de non-droit », avec Amnesty International, La Cimade, Médecins du Monde, Médecins sans Frontières et le Secours catholique - Caritas France.

14/12 : Soirée de rencontres, conférence, théâtre, organisée par le comité de soutien des 3+4+2+... de Briançon, sur le thème de la Rétirada

II.3 Actions juridiques

II.3.1 Principales actions juridiques 2018

Réunions de travail

02/01 : Rencontre avec une délégation de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH).

08-09/01 : Rencontre d'une délégation d'élus, préparation et accompagnement d'une visite de la PAF.

13/01 : journée de travail à Aix-en-Provence co-organisée par la LDH, *Tous Migrants*, le Syndicat des avocats de France.

Formation en direction des bénévoles

30/06 : journée à Briançon sur le délit de solidarité animée par Maître Maeva Binimélis.

Réalisation de fiches pratiques

- Note de synthèse juridico-pratique sur les droits des personnes exilées et des solidaires.

Observations

16 et 17/03 : Participation à une action inter associative d'observation à la frontière organisée par la Coordination d'actions à la frontière franco-italienne pour les personnes migrantes (CAFFIM), recueil de témoignages, 11 actions en référé-liberté engagées au tribunal administratif de Marseille (toujours en cours).

Recueil de témoignages

Une soixantaine de témoignages recueillis auprès des personnes exilées au cours de l'année.

Signalements

14/05 : Signalement au procureur sur les possibles infractions commises par les forces de l'ordre et la responsabilité qui en découlerait dans la mort de Blessing.

25/09 : Plainte simple de la soeur de Blessing.

26/09 : Plainte simple pour violences aggravées, vol aggravé.

25/09 : Signalement auprès du procureur de Gap pour délaissement de personne vulnérable.

22/10 : Signalements multiples pour délaissement de personnes vulnérables, violences aggravées, faux en écriture publique, destructions aggravées.

30/10 : Lors d'une conférence de presse tenue à Gap avec le comité de soutien des "3+4 de Briançon", *Tous Migrants* lance une « Nouvelle alerte à la population face à la poursuite des violences policières et des atteintes aux droits des personnes exilées à la frontière franco-italienne du Briançonnais ». L'association annonce le dépôt de nouveaux signalements auprès du procureur de Gap.

02/11 : Signalement pour un cas de délaissement de personne vulnérable et faux en écritures publiques.

20/12 : Plainte simple pour violences et vol aggravés.

II.3.2 Principales actions juridiques 2019

Formation

23 et 24/03 : Formation juridique sur le droit d'asile à Barcelonnette.

Réalisation de fiches pratiques

- Vademecum juridique face à la pénalisation d'actes de solidarité ;
- Contrôle, renvoi et droits des personnes étrangères à la frontière ;
- Préparation de la demande d'asile ;
- Préparation à l'entretien d'évaluation d'un mineur isolé ;
- Recours en cas de refus de prise en charge par l'ASE d'un mineur isolé ;

Recueil de témoignages

Une quarantaine de témoignages recueillis auprès des personnes exilées depuis le début de l'année.

Signalements

02/01 : signalement pour un cas de délaissement de personne vulnérable et faux en écritures publiques ;

08/01 : signalement pour un cas de délaissement de personne vulnérable ;

08/01 : signalement pour un cas de faux en écritures publiques, injures à caractère raciale, violences aggravées ;

08/01 : signalement pour un cas de faux en écritures publiques, vol aggravé ;

17/01 : signalement pour un cas de faux en écritures publiques, vol aggravé ;

17/01 : signalement pour plusieurs cas de délaissement de personnes vulnérables ;

29/01 : signalement pour un cas de vol aggravé ;

29/01 : signalement pour un cas de violences aggravées ;

29/01 : signalement pour un cas de faux en écritures publiques.

Accompagnement sur des cas emblématiques

07/02 : Assistance auprès de deux compagnons d'infortune de Tamimou pour contester la délivrance à chacun d'une OQTF, conduisant à deux décisions du TA le 14/03 annulant les OQTF et enjoignant à Mme la Préfète d'instruire leur demande d'asile et de leur délivrer une attestation de demandeur d'asile.

Action en justice

07/05 : Dépôt de plainte avec constitution de parties civiles de la sœur de Blessing et de *Tous Migrants* pour mise en danger de la vie d'autrui et violation manifeste d'une obligation de sécurité, en lien avec la mort de Blessing.

11/07 : TM se constitue partie civile dans le procès contre Génération Identitaire pour dévoiler les véritables méfaits des identitaires (incitation à la haine, actes de violence et de mise en danger de la vie d'autrui), poursuivis par le procureur pour un motif annexe (usurpation d'une fonction publique).

II.4 Hébergement temporaire de demandeurs d'asile

Bilan concernant l'hébergement temporaire de demandeurs d'asile briançonnais non logés par un dispositif d'État.

Une convention de mise à disposition de la conciergerie du cimetière Vauban par la Ville de Briançon pour l'association *Tous Migrants*, conclue depuis le 1er octobre 2017, pour 6 mois, reconductible 3 fois, arrivée à son terme le 1er Avril 2019, est reconduite pour un an (avril 2020). Cette mise à disposition pourrait être remise en question en fonction des résultats des prochaines élections municipales.

Cet hébergement est indispensable pour les demandeurs d'asile ayant pu en bénéficier et qui en bénéficient. Le Réseau Welcome est progressivement devenu très peu actif, les familles s'étant usées tandis que les personnes en demande d'asile apprécient la pérennité d'un lieu d'hébergement et l'autonomie que cela leur permet.

La conciergerie a été placée sous la responsabilité d'une administratrice de *Tous Migrants*, comme le prévoyait la convention. Celle-ci a veillé à l'ameublement et à l'aménagement de la maison. Elle s'assure que les hébergés respectent les lieux et les conditions mises en place par le règlement intérieur et la convention. Elle signale à l'élue en charge de la convention tout dysfonctionnement (chauffage, fuites, etc.) nécessitant une intervention des services techniques, et veille enfin au bon déroulement des entrées et sorties des différents hébergés en binôme avec Christophe Bruneau (*Tous Migrants* et Réseau Welcome).

Tout s'est parfaitement déroulé avec quelques petits recadrages inhérents à la vie en collectivité. Et le week-end du 1er novembre 2019 a été consacré à un grand nettoyage et à de petits bricolages. 14 demandeurs d'asile étaient venus, tous y ayant été hébergé pendant des périodes plus ou moins longues depuis le 1er octobre 2017.

Comme le précise la convention, les exilés hébergés sont tous en situation régulière.

Quelques travaux ont dû être effectués par les Services techniques notamment : fuite d'eau dans les tuyauteries au niveau inférieur (non mis à disposition) du bâtiment ; fuite sur les radiateurs.

Nous avons signalé la présence et le développement de salpêtre sur les murs de la chambre du haut. Ce, malgré un nettoyage à l'éponge sèche tous les 15 jours et l'aération effectuée selon les conseils des Services techniques.

Contexte au 1er octobre 2017 : date de notre première sollicitation auprès de la mairie. 24 demandeurs d'asile ont déposé leurs demandes d'asile avec le suivi administratif de la Mairiede. 22 sont en procédure Dublin, 2 sont en procédure normale. Aucune proposition d'hébergement ne leur est faite. Ils sont sans domicile sur le territoire dont ils dépendent administrativement. Plusieurs solutions sont trouvées :

- Le réseau Welcome s'organise, il s'agit pour les demandeurs d'asile de rester entre 3 semaines à un mois dans un appartement prêté par un particulier ou chez une famille accueillante, et de passer ensuite à la suivante.
- Des familles décident d'accueillir avec une durée indéterminée certains de ces demandeurs d'asile avec qui elles ont des affinités particulières.
- Le 115 est sollicité et 3 demandeurs d'asile en bénéficieront jusqu'à la fermeture au printemps.

Mais ces solutions solidaires sont insuffisantes et ne permettent pas d'héberger tout le monde ni de répondre à des cas spécifiques. C'est le cas notamment d'un jeune homme qui a subi des amputations aux deux pieds en raison de gelures et qui ne pouvait plus être hébergé à Rhône Azur alors qu'il avait encore de très nombreuses séances de rééducation.

La possibilité qu'offre l'hébergement dans la conciergerie pour 6 demandeurs d'asile répond à la nécessité immédiate que personne ne se retrouve à la rue.

Évolution de la situation entre le 1er Octobre 2017 et aujourd'hui

Durant cette période, 5 à 6 lits ont été systématiquement occupés dans le souci d'optimiser le lieu et de chercher d'autres solutions pour alterner et pouvoir rendre service à un maximum de demandeurs d'asile.

Certains séjours ont duré quelques semaines, d'autres plusieurs mois, notamment cet hiver, de moins en moins de familles étant disponibles. La maison a accueilli des blessés et/ou opérés ayant besoin d'un lieu fixe pour leur convalescence et l'accès aux soins. Tandis que certains demandeurs d'asile ont été accueillis dans des familles pour les vacances d'été, ceux qui faisaient un stage à la ville de Briançon à la même période ont pu être hébergés à la maison. Un lit utilisé la semaine par un jeune ayant une solution le week-end, était utilisé par un autre rentrant du lycée uniquement les week-end... Véritable gestion à flux tendu qui a bien fonctionné.

Parallèlement durant cette période, les bénévoles et les demandeurs d'asile eux-mêmes, ont œuvré pour trouver des solutions d'hébergement plus pérennes ou des solutions intermédiaires. Cette recherche incessante a permis de multiplier les solutions, et de faire bénéficier de la maison au plus grand nombre.

Aujourd'hui, certains demandeurs d'asile ont trouvé d'autres solutions et les besoins des autres ont évolué :

- Bien que majeurs plusieurs d'entre eux sont scolarisés (Manosque, Albertville, Digne les bains). Certains n'ont plus besoin d'être hébergés dans la maison, d'autres ont une solution d'hébergement uniquement le weekend, mais pas pour les vacances. D'autres ont une solution pour les week-ends mais pas pour les vacances.
- 2 d'entre eux ont été placés en PRAHDA à Aubagne et un est désormais hébergé à Gap par le 115.
- Plusieurs ont choisi de quitter le territoire et se débrouillent via leurs réseaux ou bénéficient d'un réseau solidaire que nous leur avons proposé.
- Certains sont logés à plein temps dans des familles solidaires.
- Un a pu suivre une formation de 6 mois à Saint Etienne. Mais n'ayant pas de réponse pour sa procédure, il est revenu. Il n'a ni droit de travailler, ni possibilité de se loger.
- Un peut à présent travailler et est à la maison en attente de la location de son propre appartement.

En résumé les besoins actuels sont les suivants :

- 5 jeunes, dont deux en formation, sont actuellement logés à la maison, avec le besoin d'un hébergement quasi permanent (ils libéreront leur place,, de temps en temps en logeant dans des familles du réseau Welcome ou amies pour les autres).
- 1 jeune en CAP et pensionnaire a besoin d'être hébergé à la maison durant ses stages et quelques week-ends.
- 2 jeunes en CAP et pensionnaires ont besoin d'être hébergés à la maison pendant les vacances scolaires.
- 1 jeune sans occupation.
- 2 jeunes viennent d'avoir une autorisation de travail mais ne peuvent prendre une location vu le caractère non définitif de cette autorisation.

La situation des autres restant précaires, nous avons un lit "d'appoint" et quelques places dans des familles en cas de nécessité.

Et demain...

La situation administrative de chacun est variée et le délai d'attente indéterminé et inconnu pour eux comme pour nous :

- certains sont en recours et attendent une convocation à la CNDA
- certains attendent la réponse de la CNDA
- certains attendent que le dédoublage soit effectif
- certains attendent la réponse pour leur titre de séjour

Les jeunes sont très reconnaissants à la Ville de Briançon d'avoir pu bénéficier de cette mise à l'abri. Mais ils sont paniqués à l'idée de perdre cette solution de secours et de stabilité que leur a apportée la maison. Ils ont souhaité s'en expliquer avec leurs propres mots dans des

lettres adressées à la Mairie. Car, malgré tous les efforts fournis, les familles accueillantes sont de moins en moins nombreuses, et les personnes en demande d'asile souffrent d'être sans cesse ballottées avec ce que cela implique comme adaptabilité et comme manque d'intimité. Ce, malgré la bienveillance des uns et la reconnaissance des autres.

La maison est leur port d'attache, le lieu où ils peuvent se retrouver pour prendre un repas en commun ou échanger entre eux dans une précieuse autonomie. C'est très important pour leur moral et pour leur cohésion.

II.5 Partenariat Médecins du Monde / Tous Migrants

Communiqué de presse Médecins du Monde & Tous Migrants du 11 juillet 2019 :

Ce mois de mai, l'association Médecins du Monde et Tous Migrants ont mis en place une unité mobile pour porter assistance aux personnes exilées qui franchissent la frontière dans des conditions particulièrement dangereuses et soutenir les personnes engagées dans des maraudes qui leur portent secours. Bilan et perspectives pour l'hiver prochain.

À Briançon, et plus largement à la frontière franco-italienne, le durcissement des politiques migratoires et des contrôles aux frontières force les personnes exilées à prendre davantage de risques pendant la traversée de la frontière, provoquant des situations de détresses absolues allant jusqu'au décès. Plusieurs exilés ont trouvé la mort, dont un jeune togolais de 28 ans, mort d'hypothermie le 6 février dernier au bord de la route principale qui descend du Col de Montgenèvre.

C'est dans ce contexte alarmant que Médecins du Monde et l'association *Tous Migrants* ont mis en place une unité mobile afin de prévenir les risques sanitaires majeurs à l'origine de traumatismes, d'amputations et de décès. Cette unité mobile a proposé son assistance sanitaire aux personnes vulnérables rencontrées et a assuré des rondes de nuit sur les routes praticables entre Briançon, Montgenèvre, et la vallée de la Clarée. La mission avait comme objectif d'aller à la rencontre des personnes en errance ayant besoin d'assistance sanitaire, d'évaluer leur état de santé et d'alerter les secours et/ou d'assurer leur transport et mise à l'abri.

La mission s'est déroulée au mois de mai tandis que les conditions climatiques (température, enneigement, tempête...) sont moins hostiles et dangereuses qu'en plein hiver. Pourtant le bilan est éloquent : l'unité mobile a pris en charge **28 personnes à l'occasion de 15 sorties, dont 17 présentaient au moins un symptôme clinique avec plainte. Parmi elles, 10 nécessitaient une prise en charge médicale spécifique, dont 5 avec des signes visibles de détresse.**

Cette mission a été bien accueillie par les acteurs santé et hébergement du Briançonnais. Mais il est à noter que les bénévoles ont subi des contrôles policiers systématiques, des vérifications d'identité et une amende sur le véhicule de mission. Également, par deux fois, la mission a été entravée par les forces de l'ordre, dans l'évaluation de l'état de santé de personnes en errance, dans la mise à l'abri des personnes évaluées en détresse sanitaire par le médecin, et à chaque fois, les compétences et intentions du médecin ont été remises en cause.

- Médecins du Monde rappelle que :

- Toute personne en errance en milieu montagnard, sans connaissance géographique ni technique du terrain et sans équipement adéquat, se trouve en danger et doit être secourue et mise à l'abri quel que soit sa situation administrative, et ce au nom des droits fondamentaux auxquels chaque être humain peut prétendre.
- La traversée de la frontière dans le Briançonnais est dangereuse pour les exilés et a un réel impact aggravant sur leur état de santé. Les fuites, les chutes, les attentes cachées et l'augmentation du temps passé en milieu hostile, du temps d'exposition aux hautes ou basses températures, augmentent les probabilités d'épuisement, de déshydratation. Les professionnels de la santé intervenant dans l'évaluation et la prise en charge médicale de personnes secourues ne peuvent être remis en cause par des forces de l'ordre et doivent être reconnues.

Également, Médecins du Monde et Tous Migrants souhaitent préciser que :

- La présence de maraudeurs et de l'unité mobile MDM/TM est une assistance à des personnes en danger et que les risques pris par les exilés pourraient être évités si les droits à la frontière étaient respectés (prise en compte du droit d'asile, mise à l'abri des mineurs...).
- C'est la responsabilité de l'État que de faire respecter les droits fondamentaux aux frontières comme sur l'ensemble du territoire.
- Toute présence répressive, toute traque, qu'elle soit policière ou effectuée par des groupes suprémacistes, en milieu montagnard, qui pousse des êtres humains à se cacher, à fuir, à emprunter des itinéraires dangereux, qui entrave la mise à l'abri et laisse des personnes en errance dans ce milieu hostile, peut entraîner sur ces personnes de graves traumatismes, voire la mort, et est donc une mise en danger d'êtres humains, répréhensible par la loi.

En conclusion, nous demandons que cesse la mise en danger des exilés en milieu montagnard et que soient respectés par l'État le droit à la santé et le devoir d'assistance à personne en danger (qu'elle soit le fait de citoyens ou de professionnels de santé). L'État est en responsabilité d'assurer les droits des personnes, de porter les missions d'assistance et de mise à l'abri. L'appui d'une unité mobile MDM/TM pourra être reconduit durant l'hiver, si l'État ne protège pas les personnes vulnérables se trouvant en montagne, pour porter secours et éviter la survenue de graves problèmes de santé mais aussi pour dénoncer et interpeller sur les manquements constatés.